



« Allons, faut être lucide et véridique [...] NOTRE Maximilien Robespierre est un assez grand type (et combien!) pour qu'il ne soit pas nécessaire de masquer ses inévitables imperfections ». **Henri Guillemain (Correspondances)**

1789 : « Découvrir la politique » 2014 : « Redécouvrir la politique »

La politique aujourd'hui ne fait plus recette. Elle est maltraitée, dénigrée et jetée à terre... Pourtant, elle fut l'objet d'une longue attente et d'un long combat.

Durant la Révolution, les Français découvrent la politique. Avec la proclamation de la souveraineté nationale, de la liberté de la presse et d'expression, les Français font l'apprentissage de la vie politique moderne.

François-René de Chateaubriand, nous donne une image d'une séance à l'Assemblée nationale : « On se levait de bonne heure pour trouver place dans les tribunes encombrées. Les députés se groupaient dans les diverses parties de la salle, selon leurs opinions. Lecture du procès-verbal (de la séance de la veille) ; après cette lecture, développement du sujet du jour convenu. On parlait pour ou contre ; tout le monde improvisait bien ou mal. Les débats devenaient orageux ; les tribunes se mêlaient à la discussion, applaudissaient, sifflaient ou huaient les orateurs. Le président agitait sa sonnette ; les députés s'apostrophaient... Les dames de la Halle, tricotant dans les tribunes, l'entendirent et crièrent toutes à la fois... » Les Français découvrent la politique.

Avec les journaux, les Clubs et Sociétés Populaires, les pétitions qui sont lues à l'Assemblée nationale, les fêtes patriotiques, les oraisons funèbres... les français participent à l'élaboration d'un espace politique vivant.

Une population de plus en plus importante s'oc-

cupe de politique. L'important est bien de participer à l'événement révolutionnaire. Même si les indécis, les attentistes, les silencieux... existent, ils n'en demeurent pas moins les témoins d'un événement. Les sujets du roi sont devenus des citoyens et dès lors ils participent au devenir de la nation. La nation ne naît certes pas avec la Révolution. Mais celle-ci est l'événement symbole où s'affirme la France moderne. La décennie révolutionnaire est un tournant, un moment où tout bascule et prend forme. Dès le début de la révolution; robespierre réclame le suffrage universel. Même si celui-ci est encore imparfait en 1793, la Révolution Française n'inaugure-t-elle pas une pratique nouvelle, aujourd'hui le socle de la démocratie?

Dès lors, pourquoi ce désenchantement de la politique aujourd'hui ? Les raisons sont multiples, et il n'est pas de notre ressort d'en débattre ici. En revanche, nous pouvons dire que des hommes sont devenus libres et égaux en droit, par l'action politique qui fut ouverte dès 1789 et poursuivie en l'An II. La lutte et le sacrifice des hommes devenus citoyens ne doit pas nous laisser indifférents. Poursuivons le combat pour que vive le citoyen. Ne laissons donc pas la politique à une minorité car elle nous concerne tous. La politique c'est la vie citoyenne. 2014 redécouvrons la Politique !

Bernard Vandeplass



SOMMAIRE

- Page 2 : Restauration de la maison de Saint-Just
Les doléances des paysans d'Achiet le Petit
- Page 3 : Martial Joseph Armand HERMAN
Commémoration de Thermidor
- Page 4 : Charlemagne Ovigneur au siège de Lille
- Page 5 : *La révolution au pays de Robespierre* ;
Agitation ouvrière aux ateliers de charité
- Page 6 : L'Après-Robespierre à Arras
- Page 7 : *Publications*
- Page 8 : Parcourir Arras sur les pas de Robespierre
Publication (suite)
- Page 9 : La journée du 10 août, par l'abbé Grainville
- Page 10 : *Extrait du Robespierre de Hervé Leuwers* ;
Une improbable rencontre
l'A.G. du 22 novembre

Alcide Carton, nouveau Président de
l'ARBR et le Comité Directeur
présentent aux lecteurs de *l'Incorruptible*
tous leurs vœux de bonheur pour la nou-
velle année

l'Assemblée Générale du 22 novembre
en page 10

LES AMIS DE ROBESPIERRE
(A.R.B.R.)
Maison des Sociétés, rue Aristide Briand
62000 ARRAS
Mel : amisderobespierre@orange.fr
Site : www.amis-robespierre.org



Où en sont les travaux de restauration de la maison de Saint-Just ?

Le secrétaire de l'ARBR a répondu à l'invitation de l'Association pour la sauvegarde de la Maison de Saint-Just, en assistant à son Assemblée Générale le 20 septembre.

On se souvient de l'incendie survenu en juin 2012 qui avait ravagé la toiture, une grande partie de la charpente ainsi que l'exposition permanente consacrée à Saint-Just et à la Révolution française. Anne Quenedey, Présidente de l'association, a pu dire son plaisir d'informer l'assistance de la remise en état de fonctionnement remarquablement rapide du bâtiment. Des questions subsistent quant au projet de la commune concernant l'utilisation de la maison, la date de la réouverture de l'exposition permanente et de la bibliothèque révolutionnaire. L'association suit le dossier et ne manquera pas de faire des propositions pour que la visite puisse reprendre dès que possible et dans les meilleures conditions.

En photo : - Philippe de Carbonnières, responsable des collections révolutionnaires au Musée Carnavalet de Paris, au cours de sa conférence à l'issue de l'A.G sur « l'abolition de l'esclavage dans l'iconographie du temps », abolition décrétée par la Convention Nationale le 16 pluviôse de l'an II. Le conférencier a notamment publié « *Lesueur : les gouaches révolutionnaires* » et « *Les gravures de Janinet : collection du musée Carnavalet* »

- Visite de la maison de Saint-Just,
(Blérancourt, dans le département de l'Aisne)



LES DOLEANCES DES PAYSANS D'ACHJET LE PETIT (*)

(Archives départementales du Pas-de-Calais)

"L'an 1789, le 25 du mois de mars, les habitants, corps et communauté d'Achiet-le-Petit soussignés, à l'issue de la messe paroissiale... après le son de la cloche réitéré, et les autres formalités requises observé, se sont assemblés au devant du grand portail de l'église dudit lieu et ont unanimement résolu de prier Messieurs les députés de la province d'Artois aux Etats Généraux de demander:

- 2) Que les Artésiens soient confirmés et rétablis dans tous leurs anciens privilèges
- 3) La suppression de Messieurs les Intendants...
- 4) Que les évêques soient tenus et obligés de résider au moins neuf mois de l'année dans leur diocèse
- 5) La suppression des justices seigneuriales
- 6) Que les répartitions et charges sur les terres soient faites en égard à leur valeur; et que ces mêmes charges soient supportées par les trois ordres sans aucun privilège
- 12) La suppression de toutes les banalités et corvées seigneuriales en Artois
- 13) L'unité d'une mesure, d'un poids, d'une aune dans tout le royaume
- 14) Que... la dîme se paye seulement du bled, seigle et scorion (**) à raison de quatre... du cent
- 17) Qu'il n'y ait plus de chasse réservée, et que les seigneurs ne puissent planter le long des chemins de traverse...
- 18) Et enfin la gloire du Roi, la prospérité de l'Etat et le bien-être de tous les citoyens."

(*) Commune située à l'est de Bapaume dans le département du Pas-de-Calais (moins de 500 habitants en 1789)

(**) scorion: escourgeon, orge

« Vous avez à juger toute la vie politique de l'accusée depuis qu'elle est venue s'asseoir à côté du dernier roi des Français. [...] La preuve matérielle se trouve dans les papiers qui ont été saisis chez Louis Capet, [...] Dans le recueil des pièces justificatives de l'acte d'accusation porté contre Louis Capet par la Convention ; enfin, et principalement, citoyens jurés, dans les événements politiques dont vous avez tous été les témoins et les juges. [...] C'est le peuple français qui accuse Antoinette, tous les événements politiques qui ont eu lieu depuis cinq années déposent contre elle. »

Derniers mots prononcés par Herman avant le verdict rendu par les jurés au procès de Marie-Antoinette.

Fils du greffier en chef des Etats d'Artois, Martial Joseph Armand HERMAN naît à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) le 29 août 1759.

Il fait de bonnes études et commence une carrière d'avocat dans son département d'origine le 29 juillet 1783.

En 1786, il siège comme substitut de l'avocat général au Conseil provincial d'Artois.

Il intègre dès lors le cercle des amis de Robespierre.

En avril 1790, il participe à la création de la Société des Amis de la Constitution d'Arras, affiliée au Club des Jacobins de Paris en compagnie de son frère Amé-Bruno, de Marie Joseph Emmanuel Lanne et d'Augustin DARTHÉ, et en prend la présidence au mois de mai.

Le 16 novembre 1792, Herman est nommé président du Tribunal criminel du Pas-de-Calais siégeant à Arras.

Il vient à Paris quand Robespierre, qui l'estime beaucoup, le fait nommer président du Tribunal révolutionnaire, le 28 août 1793, en remplacement de Montané.

Il dirige en cette qualité les grands procès politiques, notamment ceux de Marie-Antoinette, des Girondins, du duc d'Orléans, des Hébertistes et des Dantonistes.

Reconnu pour sa grande probité mais jugé trop « mou » notamment lors du procès de Danton, Herman est évincé et remplacé par Dumas le 8 avril 1794.

Tout d'abord chargé des fonctions de ministre

de l'Intérieur, il est « recasé » au printemps de l'An II comme commissaire de la plus importante des commissions exécutives, celle des administrations civiles, police et tribunaux.

Resté à son poste dans la soirée du 9 Thermidor An II (27 juillet 1794), il fait tout son possible, le lendemain, 10 Thermidor, avec son adjoint Lanne, pour empêcher ou retarder l'exécution du décret de la Convention prévoyant « que le tribunal soit dispensé de l'assistance de deux magistrats municipaux » pour constater l'identité des robespierristes, préalable à leur exécution.

Deux jours plus tard, il est décrété d'arrestation.

Appelé comme témoin au procès de Fouquier-Tinville, il se trouve convaincu de complicité et mis en jugement sur le réquisitoire de l'accusateur public, Michel-Joseph Leblois, le 28 Germinal An III (17 avril 1795). L'acte d'accusation le désigne comme principal responsable, après Robespierre et les autres membres du Comité de Salut Public, de l'organisation de la Conspiration des prisons.

Pour « avoir, à l'aide de machinations et de complots, favorisé les projets liberticides des ennemis du peuple et de la République, notamment en faisant périr, sous la forme déguisée d'un jugement, une foule innombrable de Français de tout âge et de tout sexe, en imaginant à cet effet, des projets de conspiration dans les différentes prisons de Paris, en dressant ou faisant dresser dans ces maisons des listes de proscriptions » il est condamné à mort – à une voix de majorité – le 17 Floréal An III (6 mai 1795).

Lors du verdict, dépité, il jette un livre à la figure du président du tribunal.

Herman est guillotiné le 18 Floréal An III (7 mai 1795) avec Fouquier-Tinville et une dizaine d'autres membres, juges et jurés, du (grand) Tribunal révolutionnaire.

Docteur Michel CSANYI



Commémoration de Thermidor

Chaque année à la fin du mois de juillet, l'ARBR organise une commémoration du 10 Thermidor au Panthéon. Cette année encore, une bonne vingtaine de membres de l'association auxquels sont venus se joindre des visiteurs du Panthéon se sont retrouvés, le dimanche 27 juillet, sur la Place des Grands Hommes, pour aller tous ensemble déposer une gerbe de fleurs au pied du groupe de statues représentant la Convention Nationale.

S'en est suivi la lecture d'un discours faisant le parallèle entre les idées de Maximilien Robespierre et celles de Jaurès, 100 ans presque jour pour jour après l'assassinat de ce dernier.

Ensuite, les Amis de Robespierre présents ont pu aller visiter la très belle exposition sur Jaurès qui se tenait au Panthéon.

Tous nos remerciements à M. Pascal Monnet, administrateur du Panthéon, et à ses équipes pour leur accueil.



Le capitaine Charlemagne Ovigneur pendant le siège de Lille

Un article de Michel Csanyi relatait le siège de Lille dans le numéro 89 de l'Incorruptible. Un lecteur dont l'ancêtre Charlemagne Ovigneur fut l'un des héros de ce siège, nous explique comment il a traversé la période révolutionnaire et nous fait part des honneurs qu'il a reçus.

Le bourgeois lillois Charlemagne OVIGNEUR (24 juillet 1759-15 mai 1832) s'est essentiellement distingué par ses faits d'armes pendant le siège de Lille d'octobre 1792 par les Autrichiens. Les livres sur l'histoire de Lille sont nombreux à évoquer Charlemagne.

Le poète François Coppée (1842-1889) décrit la vigueur des lillois et le célèbre exploit particulièrement médiatisé du capitaine OVIGNEUR lors du siège de Lille en octobre 1792 : « La vieille cité prouva qu'elle n'avait rien perdu de son antique vertu, quand le duc Albert de Saxe-Teschén vint mettre le siège devant elle et y jeta, dans l'espace de neuf jours, trente mille boulets rouges et six mille bombes. La garnison — les quatre mille hommes de Ruault — n'aurait jamais pu suffire à la défense des remparts; mais Lille avait encore six mille gardes nationaux, parmi lesquels figuraient les célèbres canonnières... Les deux capitaines, Ovigneur et Niquet, méritent d'avoir leurs noms inscrits au Livre d'or de la France. Comme on venait annoncer à Ovigneur que sa maison brûlait, il eut un mot héroïque :

— Rendons-leur feu pour feu dit-il en montrant les positions autrichiennes. »

En plus de l'annonce de sa demeure en feu, le citoyen est averti de la naissance d'un fils, Pierre.

Le 12 décembre 1793, BOUCHOTTE, ministre de la guerre, nomme OVIGNEUR garde principal d'artillerie. Membre du club des Jacobins à Lille, il en sera aussi un des présidents. Après la chute de ROBESPIERRE, il est aux arrêts en novembre 1794. Encore inquiet en juin 1795, il démissionne en mai 1796. En Messidor an II, le club des Jacobins décide de procéder à une épuration en son sein et adresse à tous ses sociétaires, un questionnaire demandant à chacun de rendre compte de sa conduite privée et politique. A propos de sa nomination au poste de garde d'artillerie, le capitaine écrit : « Comme j'aime ma patrie et désire lui être utile je quittais mon commerce pour occuper le poste que l'on me donnait sans consulter mes intérêts personnels, car un républicain ne doit pas compter sur sa fortune, j'ai quitté mes affaires pour faire celles de la République aux appointements de 1200 livres et logé. » En 1794, toujours dans cette même profession de foi destinée au club des Jacobins lillois dont il est membre, il explique : « J'ai aimé l'égalité avant qu'elle ne fût déclarée par le peuple. Ce qui le prouve, c'est que je fis la succession d'un bien que j'étais libre de me conserver la propriété au détriment de mes sœurs mais lorsque j'ai atteint l'âge de vingt-cinq ans, je vendis le bien et le partagea également avec elles. »

En août 1799, alors que la propagande royaliste gagne les esprits, Charlemagne considéré comme sans-culotte, est passé à tabac par les royalistes.

« Tous les canonnières ont mérité la décoration : vous la porterez, Monsieur, pour vous et pour le corps. » Telle est la phrase prononcée par Napoléon à OVIGNEUR en lui remettant la légion d'honneur lors d'une visite à Lille le 23 mai 1810.

L'empereur, accompagné de l'impératrice Marie-Louise

d'Autriche, est de passage à Lille, quand venant de Dunkerque, il se rend à Anvers. L'impératrice parut peu aimable, peut-être préoccupée par les souvenirs du siège de 1792, quand elle dut assister à la décoration du capitaine OVIGNEUR.

Ce dernier refuse dans une lettre au maire de Lille, en date du 28 février 1831, qu'on dénomme une rue pour lui rendre hommage : « Comme soldat citoyen, je pourrais revendiquer une part de la gloire qui rejaillit sur notre cité, parce que j'ai la conscience d'avoir rempli mes devoirs ; mais je ne pourrais agréer l'hommage d'une distinction particulière sans porter atteinte aux nobles sentiments qui animèrent mes frères d'armes ».

L'actuelle rue OVIGNEUR ne fut ainsi inaugurée à Lille qu'en 1867 par Emile Emmanuel OVIGNEUR (1830-1911), petit-fils de Charlemagne.

Lors des funérailles de Charlemagne, L'Echo du Nord, journal constitutionnel, politique et littéraire (n° 139 du 18 mai 1832) indique : « Il ne faut ici qu'une modeste pierre : qu'on y grave le nom d'OVIGNEUR et vous verrez la main de l'histoire... écrire sur celle-ci une date, une simple date, mais toute rayonnante de gloire et de souvenirs ! » Charlemagne est principalement associé à ces exploits de 1792.

Le 8 octobre 1892, pendant la cérémonie du centenaire du siège de Lille, le président de la République Sadi CARNOT a attaché la croix d'officier de la légion d'honneur sur la poitrine d'Emile Emmanuel OVIGNEUR.

Des tableaux représentant Charlemagne ont notamment été peints : en 1842 par Arsène Charles HURTREL, en 1874 par Alphonse COLAS, en 1875 par Julien DEVOS et en 1890 par Albert-Ferdinand LE DRU.

Thomas OVIGNEUR



Printemps 1791 à Arras

Forte agitation ouvrière dans les « ATELIERS DE CHARITE »

Les événements révolutionnaires ont fortement ralenti l'activité économique et le chômage frappe durement. L'agitation ouvrière gagne la France entière, et dès le 21 octobre 1789 la Constituante a voté la Loi Martiale pour réprimer « les mouvements séditeux ».

En janvier 1791, le gouvernement accorde 30 000 livres à chaque département pour créer des « Ateliers de charité », réclamés dans de nombreux cahiers de doléances, et destinés à procurer du travail aux ouvriers.

Le district d'Arras reçoit pour sa part 4 571 livres 6 sols et 2 deniers. Dans un premier temps il considère que c'est trop peu pour ouvrir des chantiers et décide de répartir cette somme entre les pauvres sans travail des différentes communes à condition qu'ils remettent en état les chemins vicinaux.

Le 23 mars le directoire du département décide d'établir le plus promptement possible ces ateliers de charité dans chaque district afin de réaliser des travaux d'utilité publique. Pour le district d'Arras il propose notamment le renforcement des remparts de la ville d'Arras et, sur le chemin d'Arras à St Pol, d'entreprendre de baisser la pente qui se situe à Pont du Gy, à quelques kilomètres de la sortie d'Arras.

Sont embauchés sur ces ateliers de charité, les chômeurs de plus de 16 ans dotés d'un certificat « d'état de besoin », pour un salaire de 20 sous par jour.

Un règlement en 14 articles précise que : la journée commence à 6 h et finit à 7 h du soir, l'heure du déjeuner est fixée de 8 à 9 h celle du goûter de 4 h ½ à 5 h, le droit de fumer est accordé ¼ d'heure le matin et l'après-midi. Deux appels ont lieu chaque jour. Les outils sont fournis, la paie est assurée le samedi, etc...

Le 21 avril, les ouvriers de l'atelier de secours du Pont du Gy contestent le salaire qui leur est fixé. Ils se rendent en masse au district et déclarent au procureur syndic qu'ils ne peuvent travailler à la toise pour seulement 25 sols, compris le roulage, et préfèrent être payés à la journée.

Le procureur syndic engage les ouvriers à envoyer une délégation au directoire du département Ils s'y rendent en grand nombre l'après-midi. Ils demandent 6 livres par toise ou 30 sols par jour, qui leur sont refusés, et les jours suivants l'agitation s'étend.

Le terrain sur lequel se déroule ce chantier n'est que de 360 toises, ce qui ne permet d'accueillir que 400 ouvriers, or il s'en présente beaucoup plus, venus de nombreux villages, qui réclament d'être payés de leur déplacement.

Il s'ensuit des troubles de plus en plus conséquents et le procureur syndic du district (1) fait savoir le 7 mai, jour de la paie des ouvriers, qu'il y a lieu de requérir le général Briandas Casteja, commandant des troupes de ligne, pour qu'il envoie le même jour au Pont du Gy une compagnie et

cinquante hommes de cavalerie. Il requiert de la municipalité d'Arras qu'elle dépêche au même endroit une compagnie de la Garde nationale (2).

L'ordre est donné d'arrêter ceux qui causeraient quelque tumulte et d'assurer la tranquillité de la ville d'Arras.

Le 13 mai le Directoire du département avise le district que les fonds étant épuisés il va falloir envisager les fermetures des ateliers. Une députation est envoyée à l'Assemblée nationale pour obtenir un prompt secours.

L'agitation gagne aussi les 464 ouvriers occupés à renforcer les remparts d'Arras qui ont insulté et injurié un détachement de la Garde nationale (qui a du se réfugier dans la caserne).

Le 16 mai les piqueurs alertent les autorités : les ouvriers du chantier du Pont du Gy et plus de deux mille ouvriers venus de la campagne viennent rejoindre ceux des remparts pour se rendre à l'hôtel du département. Ils sont contenus à la porte de la ville par 50 soldats du 56^{ème} régiment en garnison à Arras, 50 cavaliers et 50 Gardes nationaux.

On avait pris soin de retirer leurs outils aux ouvriers pour qu'ils ne s'en servent pas comme arme.

Deux des principaux meneurs sont garrottés et jetés en prison.

Finalement le calme revient. La majorité des ouvriers finit par accepter les tarifs : les plus robustes payés à la toise et les vieillards et les faibles à 10 sols par jour (environ le prix de 3 livres de pain).

Les outils sont rendus aux ouvriers, le général de Casteja est remercié du zèle qu'il a déployé pour le rétablissement de l'ordre.

Après le 20 mai plus aucune mention n'est faite de cette agitation ouvrière dans le registre des délibérations du District. Ce sont bientôt les préoccupations relatives aux nombreuses perturbations suscitées par les prêtres réfractaires qui vont apparaître.

Le 14 juin 1791 est votée la loi Le Chapelier qui interdit toute « coalition ouvrière » pour défendre des intérêts communs. Il faudra attendre 1864 pour que soit reconnu le droit de grève.

Christian Lescureux

1) *Elu au suffrage censitaire (rares sont les ouvriers qui ont le droit de vote). Le district d'Arras est présidé par Me Liborel, riche avocat et éminente figure de la bourgeoisie d'Arras et comprend surtout des fermiers aisés, des négociants des rentiers..*

2) *Appartenir à la Garde nationale (chargée de maintenir l'ordre) coûte cher et est réservé aux bourgeois.*

L'après-Robespierre ou la République conservatrice à Arras (1794-1799)

d'après une séance de l'administration municipale de la commune d'Arras, les 23 vendémiaires, an VI (le 23 septembre 1798) : « Les administrateurs municipaux de la commune d'Arras à leurs concitoyens ».

Robespierre est le défenseur des pauvres par ses prises de positions de 1789 à 1794. Il est regardé comme l'un des fers de lance de la liberté et de l'égalité par la loi. Sa chute le 9 Thermidor entraîne avec lui ses plus fidèles amis, et les Montagnards qui ont participé à son élimination sont progressivement mis de côté, dès la fin 1794.

Une lettre de Babeuf aux Patriotes d'Arras le 18 Fructidor an III (5 septembre 1795) nous montre l'inquiétude et l'état d'esprit des patriotes qui restent démocrates face à la réaction : « Chaque Roi aura un costume tel qu'il n'en fut jamais, des gardes à sa suite, un palais national... Ô sainte Egalité de 1793, où sont tes vestiges !... » (1)

L'élimination des éléments progressifs de la Révolution donne naissance à une République Conservatrice (1794-1799) ou l'égalité n'a plus sa place. La République conservatrice peut se définir comme n'étant ni monarchiste ni terroriste c'est-à-dire une République du juste milieu. Si bien que celle-ci réprime l'une et l'autre.

Exploitant l'inquiétude née de la conjuration de Babeuf (1796), la propagande royaliste prépare activement les élections de l'An V. Le gouvernement répond en faisant appel à la sagesse des électeurs : « Les factieux font effort pour rendre maîtres de vos choix ; tout ce que l'intrigue peut faire mouvoir de ressorts, tout ce que peuvent inventer la perfidie et la séduction est mis en usage pour livrer les élections aux ennemis de la liberté et de la tranquillité publique. Mais il vous suffira d'opposer à ses efforts du crime une scrupuleuse observation de tout ce que la Constitution vous prescrit. Rappelez-vous que c'est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires que dépend principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République » (2)

Si le régime de l'après Robespierre reste une République, elle est bien différente des aspirations de Robespierre et des Montagnards de l'An II. La République thermidorienne et le Directoire se lancent dans une politique de conquêtes qui accroît le rôle de l'armée. Dès lors le luxe des nouveaux riches et des profiteurs de guerre contraste avec la misère du peuple et la ruine des rentiers. Le Directoire est menacé à la fois, à gauche par les Jacobins et à droite par les royalistes. Il se veut, la République du « juste milieu » et réprime d'abord la Conspiration des Égaux (1796). Puis il se casse les élections gagnées par les royalistes, c'est le coup d'État du 18 Fructidor an V (4 septembre 1797).

Lorsque les administrateurs d'Arras s'expriment le 23 Vendémiaire an V, la République du « juste milieu » est menacée par sa gauche (Montagnards et Babouvistes...) La référence au 18 Fructidor est de suite rappelée et la suite de cette adresse nous montre une administration conservatrice qui recherche l'équilibre entre les deux extrêmes. La république des proprié-

taires a bien pris le pouvoir, l'après-Robespierre est bien une République Conservatrice, loin des préoccupations « des plus petits ».

Dans cette adresse, les administrateurs écrivent : « Si le 18 Fructidor a rassuré tous les amis de la République, les suites de cette journée ont dissipé d'autres inquiétudes ; tous ses résultats garantissent que le courage et l'humanité, la liberté et la justice ne peuvent être et ne seront pas séparés... (Il faut) veiller à la tranquillité, à la sûreté de nos concitoyens. C'est avec plus de satisfaction aussi que nous cédons au besoin de nous entretenir un moment avec eux de leurs intérêts et de nos devoirs. Après neuf ans de Révolutions, après tant d'oscillations et de mouvement opposés, qui n'a pas senti souvent le désir de la paix, la lassitude des défiances ou des projets qui se succèdent, la nécessité de consolider enfin la conquête de nos droits, par l'oubli des maux qu'elle a pu nous coûter ? Ces dispositions sont celles de la grande majorité des habitants de cette commune... Bien convaincus que de nouvelles divisions ne peuvent amener que des malheurs nouveaux, peut-être de nouveaux crimes, et livrer enfin à l'étranger la France déchirée, éclairés sur les espérances et les projets de nos ennemis... Nous nous rallierons donc plus que jamais autour des lois que nous avons sanctionnées, de cette constitution qui, seule, peut terminer nos débats, en terminant nos craintes et nos incertitudes. Loin de vouloir sacrifier la Patrie à quelques nuances d'opinions, tous les bons citoyens sauront se réunir, se défier surtout d'un petit nombre d'insensés, empoisonnant l'avenir par le passé, ne savent consoler le malheur qu'en lui parlant de vengeance, ne savent nous offrir, pour dédommagement aux maux soufferts, qu'une longue perspective de réactions et de calamités nouvelles. Tous les bons citoyens, nous le savons, n'ont



Le triomphe de la liberté 1794
Jacques Réattu (musée d'Arles)

d'autres vœu que la paix, d'autre besoin que celui du repos et de la concorde. Ces vœux seront secondés par notre zèle... » (3).

Le 18 Fructidor est un modèle qui a permis la sauvegarde de la République conservatrice en place. Les administrateurs municipaux de la commune d'Arras font l'éloge du régime et préconisent l'union contre les extrêmes. Ils insistent sur Fructidor et en font un modèle, ils mettent l'accent sur le retour des Jacobins « un petit nombre d'insensés ». Cette lutte des conservateurs aboutira au 22 Floréal an VI, un autre coup d'État du Directoire contre cette fois les jacobins et néo-babouvistes. Nous sommes donc bien loin de la République vertueuse voulue par Robespierre. La République conservatrice semble triompher.

Bernard Vandepias

(1) Lettre de Babeuf aux Patriotes d'Arras le 18 Fructidor A III, citée dans « Pages choisies de Babeuf », recueilli par Dommanget (les classiques de la Révolution Française » Armand-Colin, Paris, 1935) pp. 221 et 222.

(2) Proclamation du Directoire du 11 ventôse An V (28 février 1797.)

(3) Archive privée : "Une séance de l'administration municipale de la commune d'Arras, les 23 Vendémiaires an VI (le 23 septembre 1798) : les administrateurs municipaux de la commune d'Arras à leurs concitoyens".

AGENTS DE L'ENNEMI : LES ESPIONS A LA SOLDE DE L'ANGLETERRE DANS UNE FRANCE EN REVOLUTION

par **Hugues MARQUIS**

Editions Vendémiaire Collection Révolutions

Plans de campagne, mouvements des armées, organisation des défenses portuaires, mais aussi état de l'opinion, rapports de force au sein de la Convention... La guerre du renseignement fit rage pendant la Révolution. Et dans cette lutte de l'ombre, toute aussi importante que celle qui fut menée sur les champs de bataille, les services secrets britanniques furent de véritables pionniers.

Dès 1792, les très redoutés « agents de Pitt et Cobourg », largement financés par l'Angleterre, ont développé de puissants réseaux de renseignement dans toute l'Europe, jusqu'au sein de la Convention. Royalistes, émigrés, agents des autres puissances coalisées et des princes exilés, Vendéens insurgés... Tous correspondirent avec Londres depuis le continent. Au fil des archives, surgissent ainsi ces personnages hauts en couleur qui, de Bruxelles à La Haye et de Berne à Hambourg, dénoncés, traqués, usant de tous les stratagèmes et de tous les complots, ont écrit cet envers de l'histoire officielle et porté des coups décisifs à la fragile République.



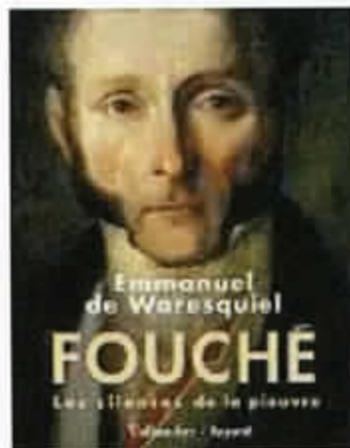
FOUCHÉ : LES SILENCES DE LA PIEUVRE

par **Emmanuel de WARESQUIEL**

Editions Tallandier
Collection Biographies

« Plus encore que Talleyrand peut-être, Joseph Fouché (1759-1820) demeure la plus grande énigme de cette époque fascinante qu'ont été la Révolution, l'Empire et la Restauration.

Tour à tour religieux, girondin, montagnard, « mitrailleur de Lyon », ministre de la police durant le Consulat et l'Empire,



président du conseil après Waterloo, ministre de Louis XVIII : le duc d'Otrante fascine et répulse.

De Balzac à Jean-Claude Brisville, de Chateaubriand à Stefan Zweig, Fouché est un personnage pour les romanciers et les dramaturges. Sans compter les historiens qui s'interrogent encore sur sa personnalité et ses actes. La « Pieuvre » n'a-t-elle pas passé sa vie à brouiller les pistes et à manipuler les hommes.

Pour comprendre cette personnalité trouble et maléfique, Emmanuel de Waresquiel a traqué la vérité dans d'innombrables documents originaux que nul n'avait vus avant lui. De Stockholm à Londres, des archives notariales aux bribes de papiers encore disponibles sur le ministère de la police général, ce sont des centaines de pièces qui sont dévoilées et interprétées. »

LA TERREUR (Roman)

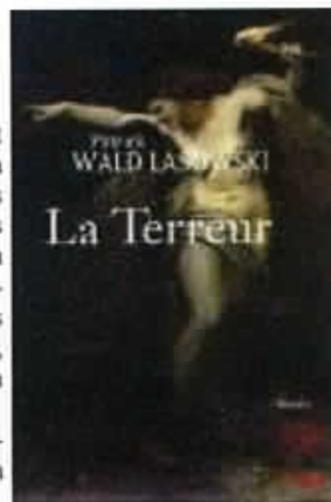
par **Patrick WALD LASOWSKI**

Editions du Cherche-Midi Collection Styles

Mars 1793. Un homme s'interroge. Malade, rongé par le cancer, qu'il soigne en mêlant grains d'opium et verres de ratafia, le commissaire Grand-Jacques découvre les effets de la Terreur mise à l'ordre du jour. Que veulent-ils ? Qu'est-ce qui les fait danser, les Enragés, les Indulgents, les Missionnaires, les juges et les jurés du Tribunal révolutionnaire et la meute des lècheurs de guillotine qui attend le passage des condamnés ? Est-ce une puissance de mort ou de vie ? Est-ce un charnier ou un berceau ? Et lui-même, Grand-Jacques, qui poursuit ses enquêtes ordinaires, assisté de ses deux lieutenants, Chêneville et Cloët, qu'attend-il des mois qui lui restent à vivre ? Du moins, y a-t-il les moments partagés avec son ami mélomane, Bruiant Fauve-Roussel, et (surtout), les rêves que suscite Adeline, la fille galante de la maison voisine, aux yeux charbonnés et aux lèvres gourmandes.

Voilà pourtant qu'une série de crimes d'une extrême violence relance son désir de justice au-delà du chagrin. Le vieux limier se met en quête. Parmi les victimes quotidiennes de la Terreur, ces cinq prostituées assassinées sont cinq mortes de trop...

La guerre entre le vice et la vertu est déclarée !



Parcourir Arras sur les pas de Robespierre

Dans notre bulletin précédent, en 1^{ère} page, nous vous avons annoncé la sortie de notre brochure « **Parcourir Arras sur les pas de Robespierre** ». Depuis le mois d'août, celle-ci est donc disponible à l'Office de Tourisme d'Arras pour ceux qui en font la demande à l'accueil. Elle sera un guide efficace pour une agréable visite historique de notre belle ville d'Arras. Tout au long de l'itinéraire, les souvenirs de Maximilien Robespierre ne manquent pas. Il y a bien sûr la maison, rue Robespierre, où il habita avant son départ pour Versailles en 1789, mais aussi tous les lieux et monuments importants qu'il a connus : l'Hôtel de Ville qui abrite son buste, les deux Places, l'Abbaye Saint Vaast, l'Hôtel Dubois de Fosseux, la Citadelle édiflée par Vauban... La brochure de 26 pages se termine par un grand plan numéroté qui permet de s'orienter très facilement dans la ville. Ce document que nous pensons bien illustré et documenté devrait sans nul doute favoriser la découverte de la ville de Robespierre à de nombreux touristes et ainsi mieux faire connaître notre illustre révolutionnaire.

Chers adhérents de l'ARBR

Si cela vous intéresse, nous pouvons vous envoyer un exemplaire de la brochure. Vous pouvez nous la réclamer par courrier postal ou mail. Vous n'aurez à régler que 2 € de frais d'envoi qu'il vous suffira d'inclure à votre future cotisation de 2015.

15 Du Conseil d'Artois à la Maison Robespierre

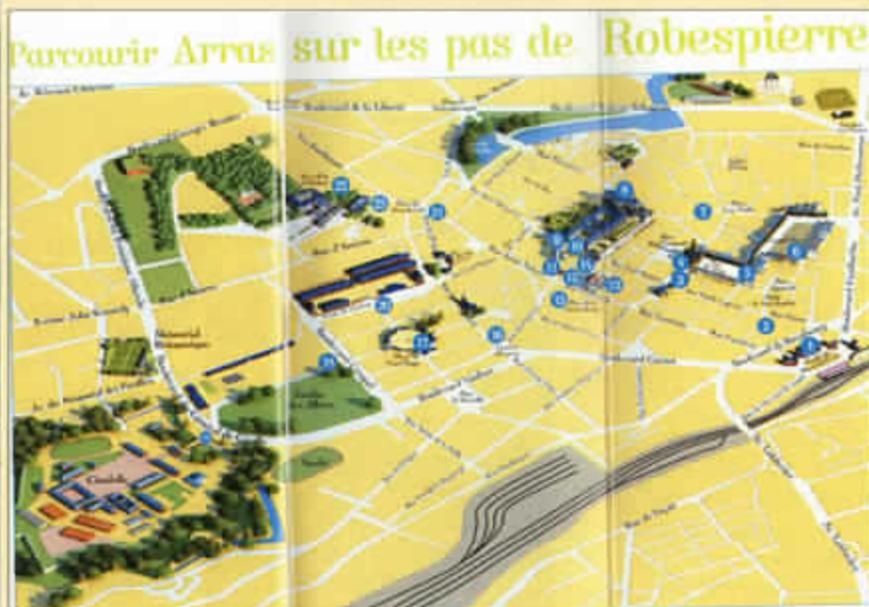
From the Conseil d'Artois to Robespierre's home

Commencez votre visite à la Maison Robespierre, 11 rue Robespierre, Arras. Elle a été achetée par Maximilien Robespierre en 1789 et a servi de lieu de résidence jusqu'à son départ pour Paris en 1793.

Robespierre a été élu député de l'Artois en 1791 et a été élu à la Convention nationale en 1792. Il a été élu à la Convention nationale en 1792 et a été élu à la Convention nationale en 1792. Il a été élu à la Convention nationale en 1792 et a été élu à la Convention nationale en 1792.



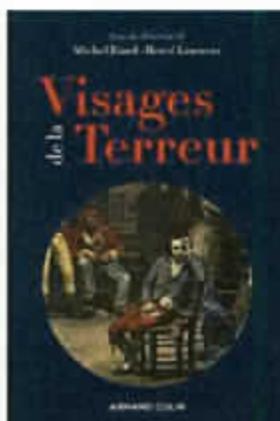
On débouche alors sur la rue Robespierre, ainsi dénommée en 1923 (anciennement rue des Rapporteurs) et sur la maison de Robespierre. Il y habita avec sa sœur Charlotte et son frère Augustin, de 1787 jusqu'en août 1789 et son départ pour Versailles. C'est là qu'il rédigea son « *Manifeste de la Société des sans-culottes* » et les textes qui le firent connaître dans tout l'Artois, puis être député du Tiers-Etat d'Artois. Acquis par la ville en 1989 et depuis restaurée, la maison ne conserve qu'une faible trace de celui qui la rendit célèbre.



Publication

Michel Biard, Hervé Leuwers *Visages de la Terreur.* *L'exception politique de l'an II*

De toutes les années de la Révolution française, celles de la Terreur sont sans doute les plus complexes, tant la jeune république de l'an II doit se construire dans une période de divisions politiques, de tensions extrêmes, de guerre intérieure et extérieure. Paradoxalement, les années 1793-1794 se cristallisent pourtant en des images brutales et univoques : la Vendée militaire, la guillotine, les suspects, Robespierre... Le décalage dit son impact mémoriel, son actualité toujours vive.



Pour comprendre les enjeux, les tensions et les contradictions de l'an II, une quinzaine de spécialistes livrent leurs analyses. Ensemble, ils brosent un tableau contrasté d'une Terreur qui ne ressemble pas toujours à celle que l'on imagine."

Parmi les auteurs : Philippe Bourdin, Haim Burstin, Jean-Luc Chappey, Paul Chopelin, Annie Crépin, Malcolm Crook, Dominique Godineau, Annie Jourdan, Jean-Clément Martin, etc.

Ed. Armand Colin, 2014, 270 p.

Hervé Leuwers aura l'occasion de présenter cet ouvrage ainsi que celui édité en septembre (Robespierre) lors d'une prochaine conférence à Arras

La journée du 10 août 1792 : une autre Révolution

D'après « l'oraison funèbre des citoyens morts dans la journée du 10 août 1792, sous les murs du château des Tuileries » de l'abbé Grainville (1)

En quoi l'oraison funèbre de Grainville est importante à mon avis : Tout d'abord cette oraison est un témoignage, un ressenti d'un homme sur un événement majeur de l'Histoire de la Révolution française, le 10 août 1792. Puis cette oraison fait partie avec d'autres écrits, de prises de paroles etc... de la prise de conscience qu'une époque nouvelle s'ouvre depuis la Révolution inachevée de 1789 et l'avènement du citoyen.

Cette oraison avec d'autres écrits, permet la divulgation d'un événement et participe à la découverte de la politique (2) pour le plus grand nombre. Enfin, Grainville participe à l'éducation de tous, car c'est un enjeu majeur pour les révolutionnaires qui prennent le pouvoir. Robespierre ne soutient-il pas de tout son poids politique son ami Le Peletier, lorsque celui-ci propose une réforme hardie et novatrice de l'éducation ?

Grainville homme de la liberté et de l'égalité est ce patriote participatif de la Révolution, pour le bien de tous.

Nous écouterons son discours après avoir rappelé brièvement l'événement du 10 août 1792.

« Dans la nuit du 9 au 10 août, les délégués des sections parisiennes forme une Commune insurrectionnelle et exigent la déchéance du roi. Le 10 août, sans culottes parisiens et fédérés venus des départements mènent un sanglant assaut contre les Tuileries défendues par les gardes-suisse (3) ».

La Législative suspend le roi et annonce l'élection d'une Convention nationale élue au suffrage universel. À l'extérieur les troupes austro-prussiennes foulent le sol national, Longwy est pris le 23 août puis Verdun. La voie est libre vers Paris. Il en résulte un affolement général dans la capitale (Manifeste de Brunswick). Danton, surtout, puis Robespierre et d'autres révolutionnaires furent les seuls à ne pas perdre contenance. Danton (4) au pouvoir sauva certainement la Nation de la déroute.

C'est dans ces circonstances que, le 30 août 1792 M. Grainville, curé de Saint-Leu d'Amiens et membre des Amis de la Constitution prononça devant le peuple dans l'église une oraison funèbre des citoyens morts le 10 août devant le château des Tuileries.

Cette oraison nous montre qu'en dehors de Paris, l'effervescence est présente parmi les citoyens de nos départements. Les idées révolutionnaires par le biais d'oraisons funèbres (mais pas uniquement) sont transmises aux plus grands nombres et participent à la découverte du politique dans une grande partie de la population.

Grainville écrit : «... Ils ont sauvé leur patrie, ils ont rempli le plus noble des serments, de vivre libres ou de mourir...». Le curé constitutionnel ne s'attarde pas sur les morts de cette journée. Il justifie celle-ci et expose ses idées de citoyens, maintenant, libre. « Je vais faire parler la vérité », dit-il, ouvrez votre Constitution : y pouvez-vous compter tous les attentats commis contre la sainte égalité, qu'elle avait si hautement reconnue dans les Droits de l'Homme ? Que de lois barbares y sont consacrées... La valeur de l'imposition serait-elle la mesure du patriotisme ? Pourquoi a-t-elle privé le peuple du droit de nommer ses députés à l'Assemblée Nationale ? Manquerait-il de lumières pour choisir ses représentants ?... Le Veto ne doit appartenir qu'à la Nation, qui est le souverain ? Quelle est encore cette loi martiale imaginée par le même législateur, loi infâme... Elle a fait couler sur l'autel de la fédération le sang le plus pur de la patrie... Enfin, pourquoi cette inviolabilité attachée, à sa personne ? Tels étaient les vices principaux de notre Constitution... »

Les vœux de Grainville seront en partie réalisés : une nouvelle Constitution (qui ne sera pas appliquée), un roi qui perd ses pouvoirs et une Convention élue au suffrage universel, pour la première fois. **Mais la corruption ne sera certes pas éteinte malgré les tentatives de Robespierre.**

Grainville poursuit son discours et conte la journée du 10 août : « *Les quarante-huit sections se lèvent et reprennent la souveraineté dont l'Assemblée Nationale n'était plus digne... Les Gardes Nationaux, les Fédérés avancent vers le château du tyran... Mille bouches de feu vomissent sur eux des torrents de mitraille qui les jettent par terre sans vie, leurs frères d'armes accourent les venger. Le sang des patriotes inonde le Carrousel... Les Marseillais, les Bretons, les Parisiens s'élançant comme des lions sur les perfides... Ils en font un horrible carnage...* ».

Enfin, Grainville termine : « *Suffit-il, pour être libres, que vos lois soient l'ouvrage de vos Représentants ? Non. Il faut que le citoyen, chargé de l'honneur de cette mission, puisse être continuellement surveillé par les sentinelles de la Patrie ; qu'il soit responsable dans tous les instants du jour... C'est dans un gouvernement organisé de la sorte que je conçois la liberté... Il faut soumettre le pouvoir exécutif à la souveraineté nationale sans laquelle la liberté est une chimère. De qui ?... d'un corps de citoyens que vous choisirez parmi nous, que vous ne craignez pas d'aborder, d'interroger, d'accuser, d'appeler à la barre, de suspendre, de renvoyer, de faire mourir...* ».

« *Braves citoyens de la journée du dix... Je vous proclame aujourd'hui dans ce temple les pères de la liberté.* ».

Une seconde Révolution a bien eu lieu pour Grainville et les révolutionnaires les plus ardents. Une nouvelle vie commence, du moins en ont-ils espoir.

Grainville, avec d'autres, participe à la découverte de la politique par le plus grand nombre. Il est un des rouages essentiels de la Révolution en marche. La journée du 10 août est bien une autre Révolution.

« **La victoire de nos frères d'armes va changer le monde** » nous dit-il (5).

Bernard Vandeplas

1. Grainville, curé de Saint-Leu d'Amiens, le 30 août 1792 : « Oraison funèbre des citoyens morts dans la journée du 10 août, sous les murs du château des Tuileries », 23p., archive privée.
2. Michel Vovelle, *La découverte de la politique*, Seuil
3. Michel Biard, Pascal Dupuy, « La Révolution française : dynamiques, influences, débats 1787-1804 », éd. Armand Colin, Paris, 2004, 347p.
4. Les grands orateurs républicains, « Danton », éd. Hemera, commenté par Jacques Hérissey, 1949, p. 49. Séance du 2 septembre 1792 sur la patrie en danger.
5. Jean-Baptiste Cousin de Grainville, « Le Dernier Homme », préface de J. Michelet et A. Kupiec, éd. Payot, Paris, 2010. Grainville né au Havre le 3 avril 1746 et mort à Amiens le 1^{er} février 1805, philosophe, curé et écrivain, il est surtout connu pour son oeuvre pionnière de la littérature fantastique.

Improbable rencontre...

Depuis deux siècles, les récits de la jeunesse de Robespierre répètent nombre de légendes. Dans sa biographie de *l'Incorruptible* (Robespierre, Ed. Fayard sept. 2014), **Hervé Leuwers** démontre que la célèbre rencontre entre l'élève de Louis-le-Grand et le roi de retour du sacre (1775) est à classer parmi celles-ci – même si la rencontre entre les deux hommes a peut-être eu lieu, en 1773, ou en 1779 :

«Alors qu'il n'a pas encore brillé au concours de fin de rhétorique, Robespierre est reconnu, en 1775, comme l'un des meilleurs élèves de son collège. C'est à ce titre, assure-t-on depuis deux siècles, qu'on l'aurait désigné pour un rôle qui aurait marqué l'adolescent. Il a dix-sept ans. Louis XVI, qui règne depuis l'année précédente, doit être sacré à Reims et, à son retour, Robespierre pourrait le voir, le saluer, lui réciter un compliment... Combien de fois cette extraordinaire rencontre du roi et du futur régicide n'a-t-elle pas été mise en scène ? Jusqu'ici, elle est un passage obligé de chaque biographie, un moment-clé de nombre d'œuvres littéraires (tel le *Robespierre* de Romain Rolland) ou cinématographiques (*Les Années Lumières* de Robert Enrico).

Et pourtant, elle n'a pas eu lieu; mieux qu'aucune autre, l'anecdote révèle la force de faits toujours répétés, mais jamais vérifiés. Rappelons d'abord l'impossible événement.

Nous sommes à la mi-juin 1775. Une fois sacré à Reims (11 juin), Louis XVI aurait repris la route de Paris, où il aurait fait son entrée solennelle, accompagné de Marie-Antoinette. En se rendant de la cathédrale Notre-Dame à l'église Sainte-Geneviève, il se serait arrêté un instant rue Saint-Jacques, devant le collège Louis-le-Grand. Le roi y aurait reçu l'hommage de l'université, mais aussi, récités par l'élève Robespierre, quelques vers latin qui auraient loué les vertus des souverains et leur auraient souhaité un règne heureux. D'un auteur à l'autre, on a brodé sur le témoignage de Proyart, car c'est lui, et lui seul, qui nous rapporte la scène. On a imaginé l'adolescent agenouillé dans la boue, sous la pluie, s'appliquant déclamer un compliment que ses destinataires auraient écouté d'une oreille distraite ; sans rire, un auteur a proposé d'y ajouter un parapluie protégeant l'élève. On a aussi décrit l'impatience du roi et de la reine, pressés d'en finir avec les cérémonies officielles, et l'amertume d'un adolescent qui aurait subi, en public, l'arrogance et l'indifférence des puis-

sants...

Cherchons à en savoir davantage. Voici la *Relation de la cérémonie du sacre*. Elle précise que le roi a quitté Reims le 16 juin, pour Compiègne, et que la reine l'y a rejoint. Mais Marie-Antoinette repart dans la nuit du 18 au 19, directement pour Versailles ; quant à Louis XVI, il la suit dès le lendemain, accompagné de son frère, Monsieur, et arrive au château le 19 vers vingt heures. Le roi et la reine n'ont pas pu être ensemble à Paris. Et Paris, justement ? Un récit détaillé des cérémonies peut-il taire une « entrée » ? Cherchons ailleurs. Dans son journal, le duc de Croÿ évoque ses délassements à l'issue du sacre : « *Je fus fort aise de passer, seul, quelques jours d'été à Paris, ce qui m'arrivait si rarement, et j'y courais et voyageais comme un étranger.* » Il est arrivé en ville le 18 juin ; aurait-il pu garder le silence sur un passage du roi ? Voici encore le libraire Hardy, un curieux intarissable. Dans son journal, précieux et précis, il ne mentionne aucune visite du monarque le 19 juin. Dix jours plus tard, il écrit que Louis XVI a sans doute renoncé à faire son « entrée » puis, le 2 juillet, raconte la réception des autorités parisiennes à Versailles. Les Mémoires secrets confirment l'absence d'entrée, de même que le registre des délibérations du bureau de la ville de Paris. Le roi n'aurait donc pas traversé Paris ? En février 1779, le duc de Croÿ le confirme et précise que « *depuis son avènement à la couronne* », Louis XVI n'y est « *venu qu'une fois pour un lit de justice, et sans grand appareil* », en novembre 1774. En fait, au retour comme à l'aller, le monarque a contourné Paris par la route de Saint-Denis. Robespierre n'a pas rencontré le roi ! » (**Hervé Leuwers, Robespierre, Paris, Fayard, 2014, p. 28-31**)



Scène du film de Robert Enrico « les années lumières »

L'Assemblée Générale du 22 novembre a élu son Comité Directeur

Plusieurs membres ont souhaité quitter le comité. Le comité sortant tient à les remercier tous pour leur participation et leur soutien à nos activités.

Parmi eux, deux amis qui ont beaucoup donné de leur temps et de leurs compétences : Christian Lescureux, fondateur de l'ARBR en 1987 pour la célébration du 200ème anniversaire de la Révolution Française, et Michel Csanyi, notre président de ces quatre dernières années. Ils ont grandement contribué à la pérennité des *Amis de Robespierre*. Nous leur souhaitons une longue route, qui ne sera jamais très éloignée de la nôtre.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la tenue de cette AG et la présentation du nouveau comité directeur qui a élu son nouveau Président, Alcide Carton.